Lac-des-Écorces
le Beau côté de la Vie !

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE L'HEURE DE LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, qu'en raison des mesures propres aux municipalités selon le palier d'alerte en lien avec la COVID-19, le conseil a décrété par l'adoption de sa résolution numéro 2021-06-7837 que les **séances ordinaires** du conseil se tiendront **devant public à compter de 19h**, et ce, toujours à la salle du conseil située au 672, boul. St-François à Lac-des-Écorces

Donné à Lac-des-Écorces, ce 18e jour de juin 2021.

Nathalie Labelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public aux deux endroits prévus par le Conseil municipal, le 18 juin 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 18 juin 2021.

Nathalie Labelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe